

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 29 juin 2016
CO 063 DE

Page 1/1

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 50
Présents : 50
Votants : 44

Étaient présents Jean-François GAILLARD (Président), Alain CHOULOT, Dominique BONNET, Colette GIRARD, Yves DECOTE, Jacky REVERCHON, Jean-Marie BAILLY (Vice-Présidents), Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Bénédicte LAMY, Jean-Louis DUFOUR, Angélique NOROY, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Bruno ROBERT, Michel FEVRE, Raphaël GAGNEUR, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, , Marie-Christine CHANOIS, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Jean-Jacques DE VETTOR, André JOURD'HUI, Catherine CATHENOZ, Danièle CARDON, Paul AUBERT, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Marie-Line LANG, Christine GRILLOT, Armande REYNAUD, Hervé CORON, Sébastien JACQUES, Jacques GUILLOT, Roland CHAILLON, Dominique MICHELET, Jean-Christophe OUDET, Olivier FOURNIER, Laurent MENETRIER, Jean BOYER.

Ont donné pouvoir : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) donne pouvoir à Jean-François GAILLARD.

Assistaient à titre consultatif : Bernadette ETIEVANT, Daniel DURET, Pascal BONVALOT, Charles VALLET, Eric PICHEGRU, Josiane SCARABOTTO, Dominique BOICHUT, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCCGP.

Étaient Excusés : André VIONNET, Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Denis BRENIAUX, Florent GAILLARD, Frédéric LAMBERT, Monique BALLERY, Gérard BOUDIER, Jean-Baptiste MERILLOT, Jean-Luc LETONDOR, Anne CHARLET.

Étaient absents : Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Raphaël GAGNEUR.

Convocation faite le : 14 juin 2016

Objet : Avis concernant le PLUI et le RLPI de la Communauté de Communes du Val d'Amour.

VU la délibération du 26 avril 2016 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val d'Amour portant synthèse du bilan de la concertation et arrêt du RLPI ;

VU la délibération du 26 avril 2016 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val d'Amour portant synthèse du bilan de la concertation et arrêt du PLUI ;

VU la note de synthèse n°10/29.06.2016, élaborée en application de l'article L 2121-12 du CGCT ;

VU l'avis favorable de la Commission Aménagement de l'Espace, en séance du 16 juin 2016 ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur Yves DECOTE, Vice-Président Délégué à l'Aménagement de l'Espace ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DONNE un avis favorable au PLUI valant SCOT et au RLPI du territoire de la Communauté de Communes du Val d'Amour.

Fait à Poligny, les an, mois et jour de dessus
Pour copie certifiée conforme à l'original
Le Président,

Jean-François GAILLARD

